



Le LIEN Magazine

Le magazine de la commune de Donnemarie-Dontilly

DONNEMARIE-DONTILLY, UNE COMMUNE ENGAGÉE POUR LE PRÉSENT ET L'AVENIR !



NUMÉROS UTILES

SOMMAIRE

- 3. Édito de Madame le Maire
- 5. Zoom sur le budget 2025
- 11. Cadre de vie et travaux
- 16. L'actualité de notre commune
- 19. Retour en image
- 22. Pôle jeunesse-Bel âge-Inclusion
- 24. Pôle culture et sport
- 25. Vie associative
- 32. Expression des groupes
- 33. Agenda
- 34. Informations utiles
- 36. État civil

Collectivités de rattachement

Mairie : 01.64.60.21.80 / www.donnemarie-dontilly.fr

Communauté de Communes : 01.60.67.09.10

Conseil départemental : 01.64.14.77.77

Services de l'État

Préfecture (Melun) : 01.64.71.77.77

Sous-préfecture (Provins) : 01.60.58.57.77

Conciliateur de justice : 01.60.69.40.40

Point d'accès au droit (avocat gratuit)

01.64.31.07.83

Services départementaux

Maison Départementale des Personnes

Handicapées : 01.64.19.11.40

Maison des Solidarités de Provins : 01.60.52.51.00

Numéros Info-Service

Questions sur la COVID : 0 800 130 000

Addiction à l'alcool : 0980 980 930

Addiction au tabac : 3989

Addiction aux drogues : 0800 23 13 13

Numéro d'astreinte de la mairie : 07 61 56 11 05

A composer uniquement en cas d'urgence relative* en dehors des heures d'ouverture de la mairie !

*Urgence relative = fuite d'eau, arbre couché sur une chaussée, animal errant.

ALLÔ Madame le Maire : 06 65 97 61 60

Une question, un sujet qui vous tracasse, une réclamation? Pour une réponse aux usagers en 48h, n'hésitez pas à contacter le dispositif "Allô Madame Le Maire", les lundi, mercredi et vendredi, de 16h à 18h

NUMÉRO D'URGENCE



Directrice de publication : Sandrine SOSINSKI, Maire – Éluë à la communication : Séverine MASSON

Imprimerie : Point de repère – 77300 VANVILLÉ

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR LE FACEBOOK DE LA COMMUNE OU VIA PANNEAU POCKET ! Le LIEN Magazine – page 2

EDITO DU MAIRE

UN BUDGET SEREIN POUR UN QUOTIDIEN ET UN AVENIR SEREINS



Chères Donnemariaines, Chers Donnemaritains,

Dans un contexte national budgétaire incertain et dans un contexte de crises internationales qui nous impactent, le Maire d'une commune est le garant de la stabilité du quotidien.

Nos priorités du quotidien sont l'accès à un médecin traitant, les services, le pouvoir d'achat, la sécurité et le cadre de vie. Avec mon équipe municipale, c'est à ces priorités que nous nous sommes attelés pour préparer le budget prévisionnel 2025 présenté en Conseil municipal le 31 mars dernier.

Equilibré, sincère et maîtrisé, ce dernier budget de la mandature répond aux exigences légales et à vos besoins.

Atteindre l'équilibre budgétaire, c'est flécher les recettes enregistrées sur des postes de dépenses. Une hausse des recettes implique nécessairement une hausse des dépenses. Mais des dépenses mobilisées pour le service public !

Des dépenses mobilisées notamment pour :

- une agence postale ouverte tous les jours,
- un service de ramassage des encombrants et déchets verts à domicile,
- la sécurité et la lutte contre les incivilités avec la volonté d'étoffer la Police Municipale,
- l'amélioration du cadre de vie avec les différents travaux faisant suite aux réunions avec les riverains et le lancement de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine (OPAH-RU),
- l'entretien de nos bâtiments et la voirie,
- les travaux de la future maison des services,
- l'environnement avec la poursuite de l'équipement de nos éclairages publics en LED,
- l'accompagnement de nos enfants avec l'augmentation de 10% du fonds fournitures des écoles,
- l'accompagnement de nos jeunes et de nos aînés avec la création d'un poste d'animateur Club Jeunes/Club Bel Age,
- le bien-être animal avec la lutte contre l'errance féline et le suivi des errances canines,
- le suivi plus fluide de vos requêtes avec le secrétariat du Maire
- l'optimisation de nos ressources et la recherche de nouvelles recettes avec notre Secrétaire Générale.

Faire preuve de sincérité budgétaire, c'est annoncer les orientations comme la création d'un second poste de policier municipal et répartir les dépenses de la manière la plus juste possible.

La création d'un second poste de policier municipal répond aux exigences formulées lors de nos différentes rencontres : assurer des contrôles de vitesse, avoir un temps de présence policière le plus large possible pour lutter de manière plus efficace contre des incivilités qui surviennent aussi en soirée ou le dimanche, renforcer notre bien-vivre ensemble qui passe naturellement par le respect d'autrui et par le besoin d'être rassurés que beaucoup d'entre vous font remonter.

Notre sincérité budgétaire nous permet également d'avoir du souffle pour répondre aux imprévus et aux priorités. C'est ainsi en toute sérénité que j'ai pu répondre favorablement aux demandes en matériel médical de nos nouvelles médecins généralistes et faire renouer la commune avec une présence médicale qui s'inscrit dans la durée. La venue des Docteurs Thévenot et Berrebi ainsi que de l'infirmière en pratique avancée est une première étape dans le développement de notre pôle médical rue René Cassin. Ces deux praticiennes exerceront en libérales.

La sincérité budgétaire, c'est aussi savoir où sont nos limites : salarier un médecin est un exercice délicat qui peut mettre en danger nos finances de fonctionnement si l'installation du médecin ne satisfait pas aux exigences requises.

Maîtriser le budget, c'est faire preuve de résilience malgré toutes les contraintes financières subies. Des contraintes financières dues à l'augmentation des coûts des matériaux ou à l'augmentation des points de cotisation pour les agents par exemple.

Avec mon équipe municipale, nous avons continué à agir avec ambition pour la commune sans jamais augmenter les taux d'imposition et ce depuis 2020. Pour votre complète information, une Municipalité ne vote que les taux d'imposition sur le foncier bâti, le foncier non bâti, les résidences secondaires et la contribution fiscale des entreprises. L'augmentation de l'assiette relève de l'Etat. Nous avons maintenu les tarifs de cantine et de repas livrés tout en augmentant les bases pour ne pas pénaliser les Donnemaritains qui auraient une revalorisation salariale.

Nous avons continué d'œuvrer pour que chaque Donnemaritain, quel que soit son âge ou sa condition, ait une place de choix dans notre commune.

Nous avons poursuivi un soutien accru aux associations et avons continué notre politique d'animations accessible à tous. Toute cette maîtrise budgétaire nous permet de protéger votre pouvoir d'achat et votre bien-vivre au sein de la commune.

Les chiffres de valorisation financière de la Trésorerie sont d'ailleurs sans équivoque : nous poursuivons le désendettement de la commune amorcé dès 2020 et nous dégageons encore une fois une capacité d'autofinancement.

Les mois à venir exigeront sérénité, responsabilité, probité, sincérité, authenticité, respect et courage. Et toujours à votre écoute et à votre service, avec mon équipe municipale, nous resterons fidèles au pacte de confiance conclu avec vous en mars 2020, pacte qui inclut la transparence, le dialogue constructif, la disponibilité et la volonté de surmonter les épreuves.

Bien fidèlement et chaleureusement,

Sandrine SOSINSKI

Maire de Donnemarie-Dontilly

1ère Vice-présidente de la Communauté de Communes de la Bassée-Montois

Conseillère départementale

Un budget 2025 ayant à coeur les habitants et la qualité du service rendu !

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il a été adopté à la majorité lors du Conseil municipal du 31 mars dernier.

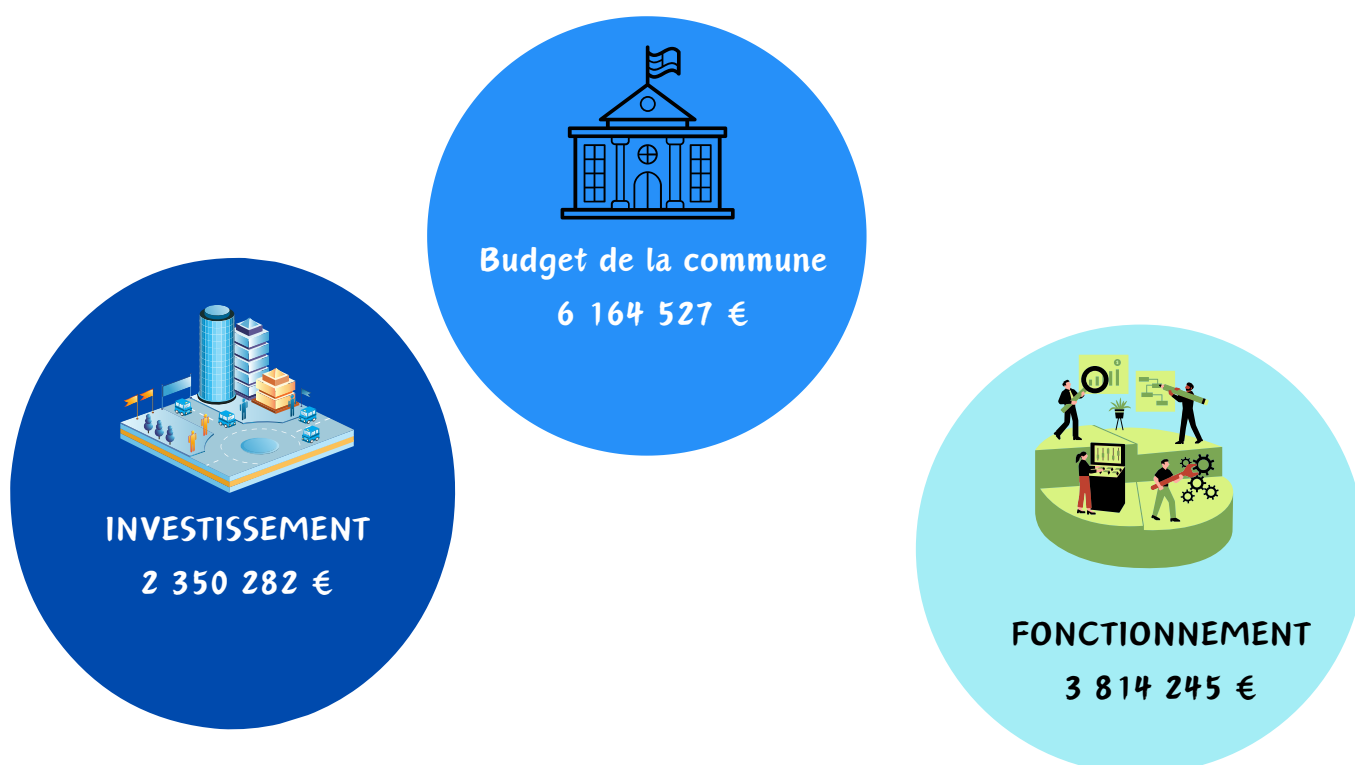
Les lignes directrices :

- Maintien des taux d'imposition
- Poursuite du désendettement de la commune
- Soutien à l'investissement (plus de 1 million d'euros supplémentaires)
- Maintien des subventions aux associations

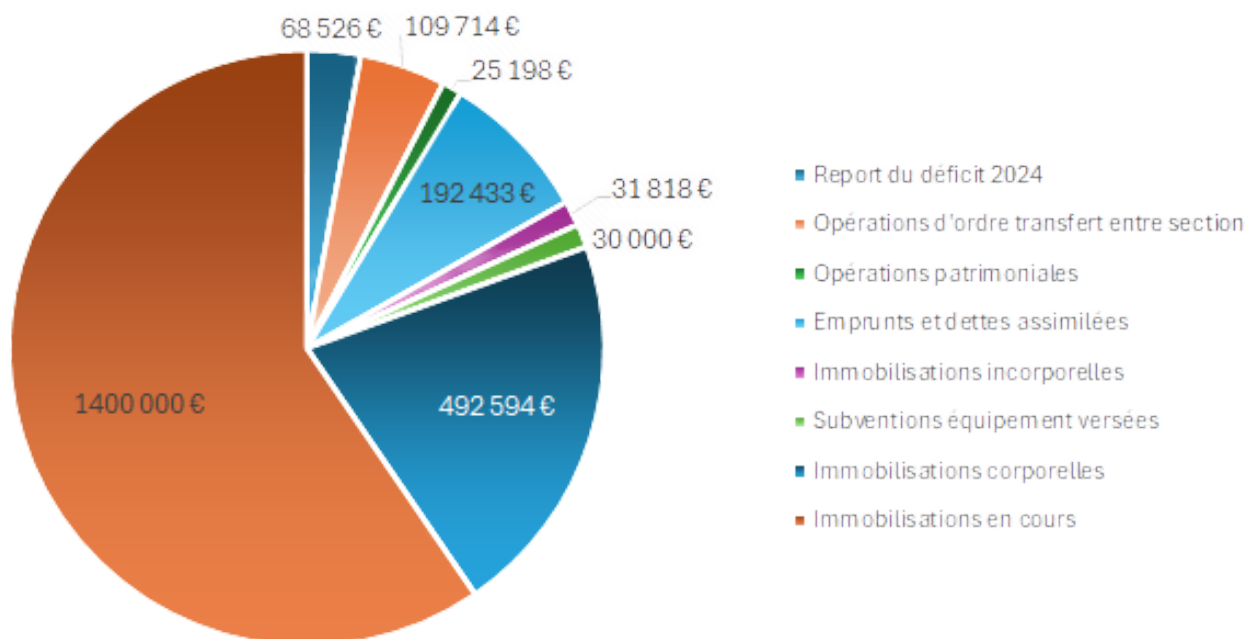
Les indicateurs clés :

- La ratio de rigidité : 53,38 % (charges structurelles de fonctionnement dont le seuil d'alerte est fixée à 56 %)
- La capacité d'auto financement (CAF) : 249 575 €
- Des taux d'imposition stables
- Une trésorerie en augmentation qui s'élève à 1 724 281 €

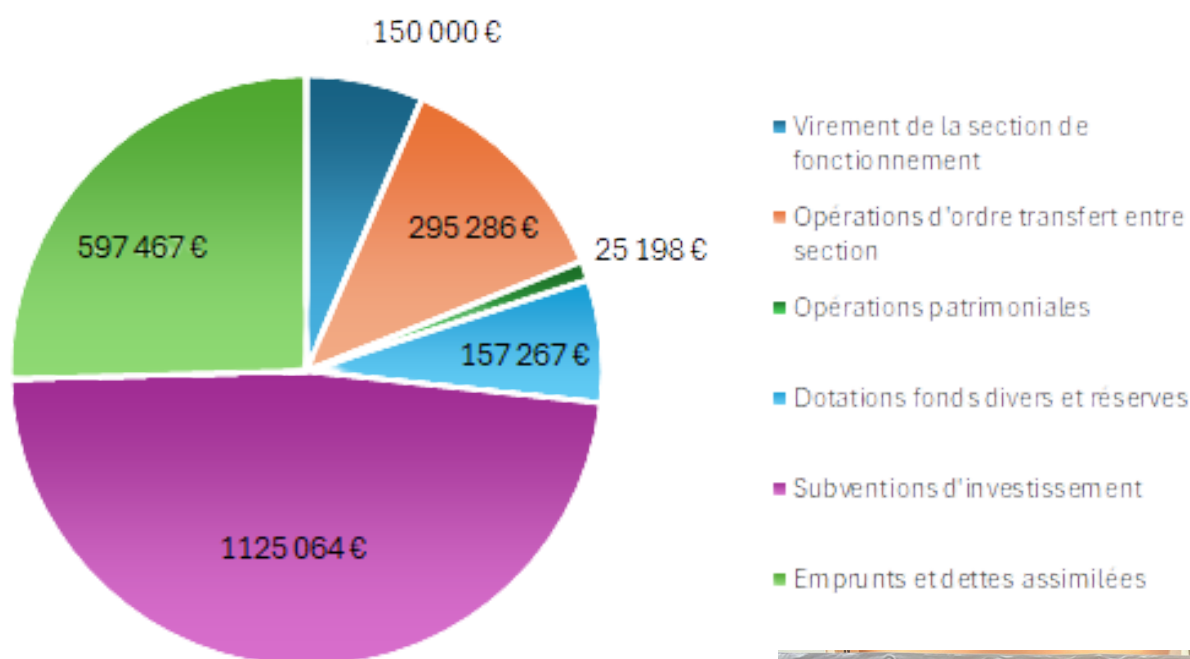
Les chiffres clés du budget 2025



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (en €)



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT (en €)

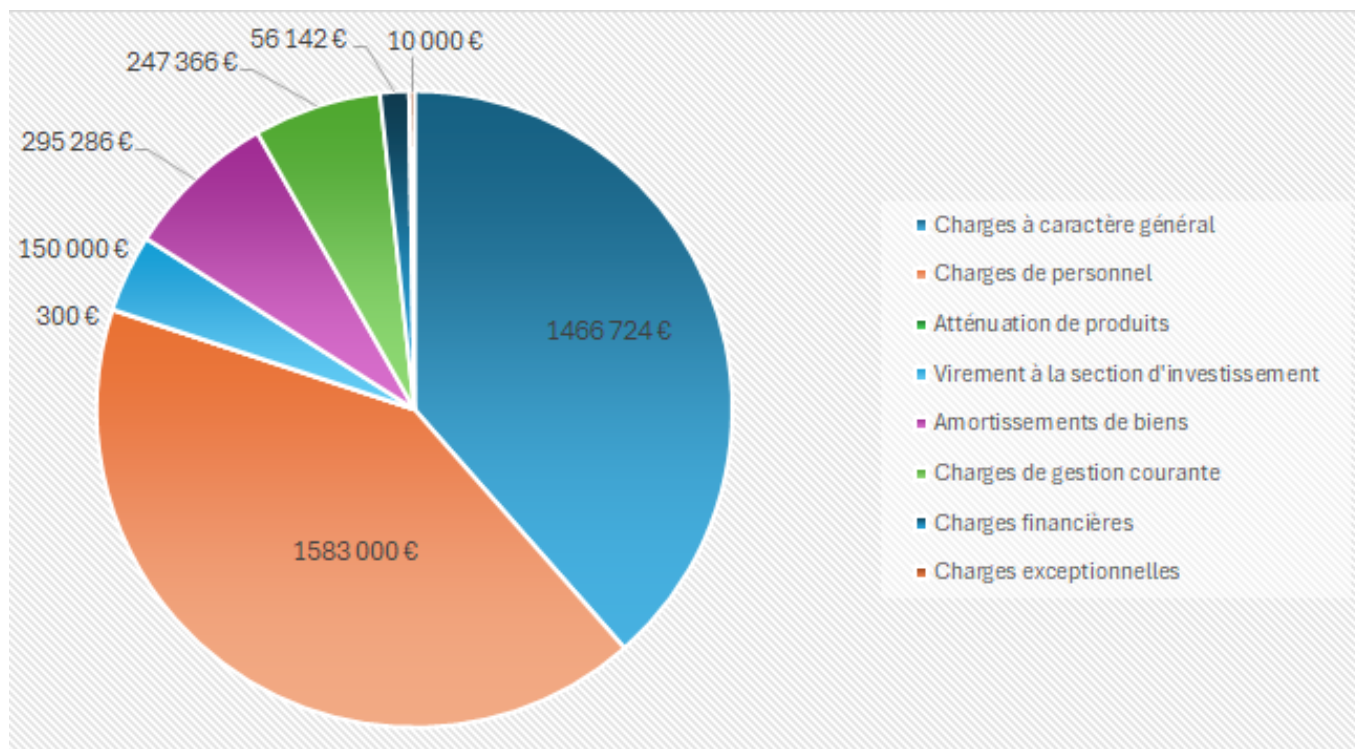


La municipalité est investie et engagée dans la recherche de subventions. Depuis 2022, la commune a obtenu plus d'un million d'euros de subventions du Conseil Régional d'Ile-de-France et du Conseil Départemental de Seine-et-Marne. Sans oublier les subventions de l'Etat. Cela permet à la ville de réaliser de nombreux projets (que vous retrouverez en parcourant ce numéro du Lien).

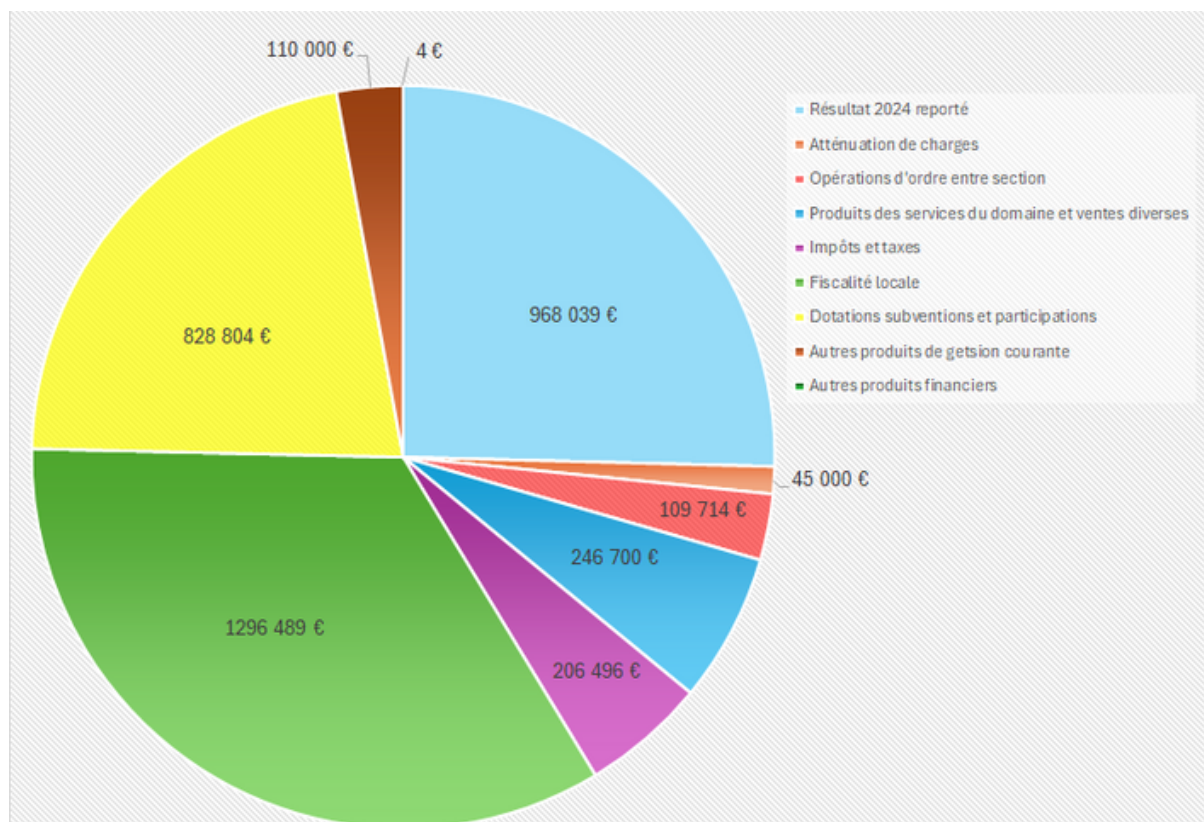


ZOOM SUR LE BUDGET 2025

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en €)



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en €)





DÉSENDETTEMENT DE LA COMMUNE

L'endettement de la commune s'évalue via deux critères :

- L'encours de la dette, qui représente la somme que la commune de Donnemarie-Dontilly doit aux banques.
- L'annuité de la dette, qui équivaut à la somme des intérêts d'emprunts de Donnemarie-Dontilly et du montant de remboursement du capital au cours de l'année.

Au 31 décembre 2024, la commune était détentrice de 11 prêts dont 9 contractés avant 2020. 3 se termineront sous la prochaine mandature. Le total capital restant dû des 11 emprunts s'élève à 1 777 799.16 €

La dette de Donnemarie-Dontilly a diminué de 27,6 % entre 2020 et 2024,



L'assainissement est l'ensemble des techniques d'évacuation et d'épuration des eaux usées. Selon la nature de l'habitation et le choix de la collectivité, on distingue deux grands systèmes de collecte et d'épuration pour conduire les opérations d'assainissement : l'assainissement collectif et l'assainissement individuel.

Le budget assainissement est un budget annexe au BP 2025 et il a été voté lors du Conseil municipal du 31 mars 2025.

Le budget primitif assainissement 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses et s'élève à :

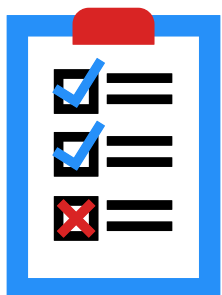
- 137 868.06 € pour la section de fonctionnement
- 776 079.64 € pour la section d'investissement

Il a été décidé de maintenir la redevance communale assainissement à 0,32 €/m³.

La compétence en assainissement, qui devait être cédée à partir du 1er janvier 2025 à la Communauté de Communes Bassée Montois, ne sera finalement pas transférée. La loi n°2025-327 du 11 avril 2025, parue au Journal officiel du 12 avril 2025, met un terme à l'obligation pour les communes de déléguer les compétences « eau et assainissement » aux communautés de communes au 1er janvier 2026.

Quelles conséquences cela entraîne-t-il pour la commune ?

Le lancement d'un marché pour une Délégation de Service Public (DSP) en assainissement s'impose. À cette fin, la commune a prévu dans son budget la somme de 10 000 € afin de bénéficier de l'expertise d'un AMO (Assistant à Maître d'Ouvrage).



Évaluation de la conformité du système d'assainissement de Donnemarie-Dontilly au titre de l'année 2024.

La Direction Départementale des Territoires de Seine et Marne, chargée de la police de l'eau a évalué la conformité de notre système d'assainissement. Notre système d'assainissement a été jugé **conforme** aux exigences réglementaires (arrêté du 30 juillet 2020 modifiant les prescriptions de l'arrêté du 21 juillet 2015).

- Conformité du système de collecte par temps de pluie et par temps sec : OUI
- Conformité en équipement du système de traitement: OUI
- Conformité en performance du système de traitement : OUI

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations sont un maillon important dans la vie de la commune et favorisent le bien-vivre ensemble entre les générations.

Le Conseil municipal du 31 mars s'est prononcé sur l'attribution des subventions annuelles pour les associations locales. Ce sont 23 structures dont deux nouvelles (Football Club et Esprit qui Clic) qui sont soutenues par la ville pour un montant de subventions qui s'élève à 18 800 €.

Nom de l'organisme	Montant de la subvention (en €)
ACJUSE	110
AMICALE BOULISTES DU MONTOIS	600
AMICALE GASTON BURIN ET LES ANNEES 60	200
ASTRO BASSEE MONTOIS	350
CHORALE DU MONTOIS	1 250
COMITE CANTONAL FNACA	200
COOPERATIVE MATERNELLE BUTTE ST PIERRE	1 400
COOPERATIVE SCOLAIRE ELEMENTAIRE	2 300
COOPERATIVE SCOLAIRE ELEMENTAIRE MOUY (OCCE 772149)	90
CREATIONADE	1 000
CROIX ROUGE FRANCAISE DE DONNEMARIE-DONTILLY	400
ESPRIT QUI CLIC	500
FAMILLES RURALES (FRAM GYM)	500
FOOTBALL CLUB	4 000
KARATE CLUB DU MONTOIS	600
JEUNES SAPEURS POMPIERS	500
LES HIRONDELLES	600
REVEIL DU MONTOIS	1 500
COLLEGE DU MONTOIS (séjours scolaires)	1 500
TENNIS DE TABLE DU MONTOIS	500
COMITE DE JUMELAGE HEMSBAACH	150
LE SOUVENIR FRANCAIS-comité du Bassée-Montois	200
LE JUDO CLUB	350
TOTAL	18 800 €

DES TRAVAUX POUR AMELIORER NOTRE CADRE DE VIE

L'amélioration de l'éclairage public avec le SDESM

Grâce aux efforts soutenus fournis depuis 2020, à ce jour :

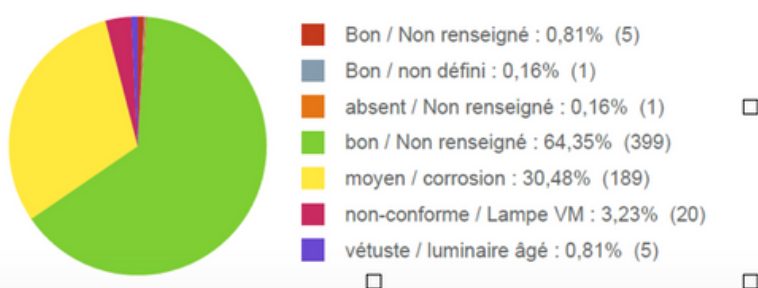
- 97% de nos 605 points lumineux sont en conformité,
- 83% d'économies sont réalisées sur le coût financier grâce aux LED,
- L'abaissement de la luminosité préserve l'environnement.

Nous poursuivons notre politique d'amélioration de l'éclairage public en 2025/2026.



**Patrick Menez, Adjoint
au Maire en charge des
travaux et des stratégies
durables**

Luminaire - Etat luminaire courant / Luminaire - Etat

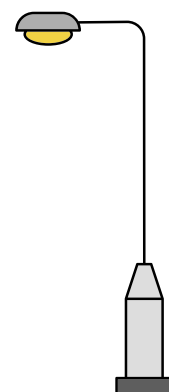


Préserver nos finances

L'intracting c'est quoi ? C'est un dispositif financier innovant qui consiste à réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie avec un temps de retour de l'ordre de 13 ans. Ces économies sont affectées au remboursement des avances consenties par la Banque des Territoires (filiale du groupe Caisse des Dépôts). Ainsi en partenariat avec le Syndicat des Énergies de Seine-et-Marne, la ville de Donnemarie-Dontilly a contracté deux emprunts pour un montant total de 44 275.43 € auprès de la Banque des Territoires pour financer les travaux de rénovation du parc d'éclairage public. Les intérêts à hauteur de 0,25 % sont remboursés par le SDESM. Les économies engendrées par ces travaux permettent de rembourser les avances consenties.

Une très belle opération pour notre commune qui a su innover dans le financement des opérations de rénovation énergétique et qui nous permet de remplacer les luminaires les plus énergivores et de réduire la pollution lumineuse via l'opération de financement explicitée ci-dessus.

Concrètement, grâce à l'intracting, la commune de Donnemarie-Dontilly a modernisé 138 points lumineux soit près d'un quart de nos points.



CADRE DE VIE-TRAVAUX

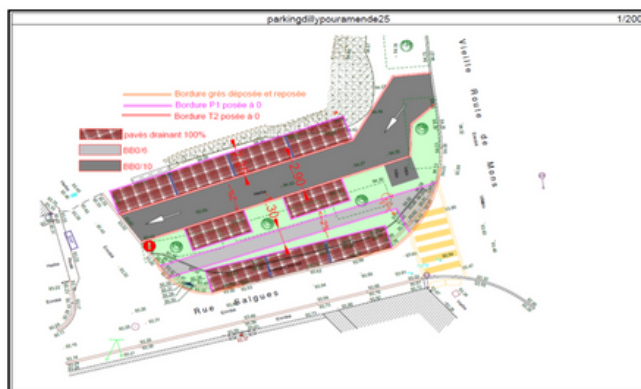
DES TRAVAUX POUR AMELIORER NOTRE CADRE DE VIE

Suite aux réunions annuelles avec les riverains, le programme de travaux 2025 s'établit ainsi :

Concilier stationnement ordonné et préservation de l'environnement

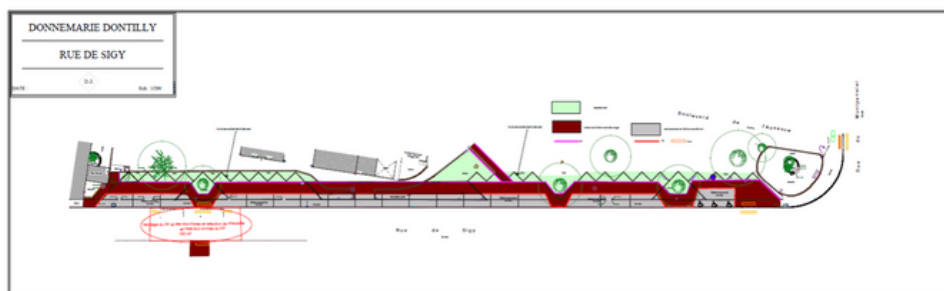
- Rue Salgues

Création de 9 places de stationnement, sans couper nos arbres, pour un montant de 36 000 € financés à hauteur de 20 000 € par les Amende de police du Conseil Départemental.



- Rue de Sigy

Création d'un trottoir et de places de stationnement conformes avec un aménagement pour personne en situation de handicap et un arrêt minute pour notre fleuriste "Ficelle et Coquelicot " pour un montant de 93 600 € avec une prise en charge du Fonds d'Aménagement Communal (FAC)

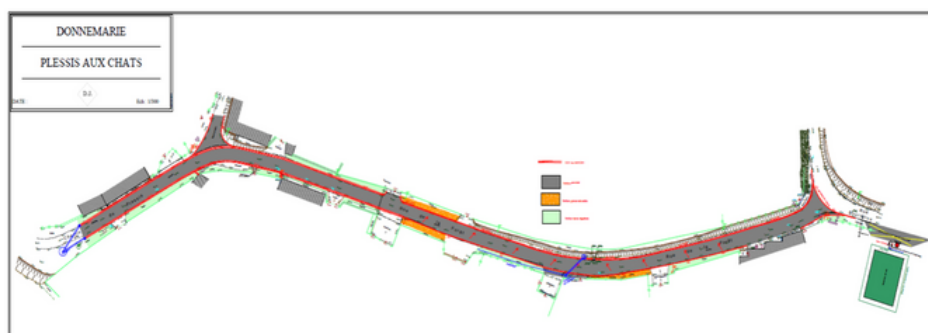


Renforcer la sécurité des Donnemaritains

- Plessis-aux-Chapts

Réfection du réseau d'eau potable (Suez) et aménagements avec renforcements de voirie pour un montant de 199.200,00 € (FAC).

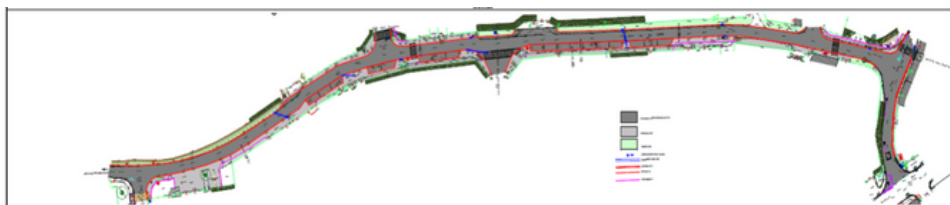
Implantation d'une bâche conforme pour la défense incendie pour un montant de 14 490 €.



DES TRAVAUX POUR AMELIORER NOTRE CADRE DE VIE

- Rue de la Tuilerie

Réfection de trottoirs et aménagements pour réduire la vitesse pour un montant de 265 200,00 €.
Changement des candélabres (mâts et lanternes) pour un montant de 21 736,21 €.



- Rue Lagourd

Installation de ralentisseurs et matérialisation d'un stop Boulevard du Nord pour réduire la vitesse et sécuriser les riverains.

- Route de Mons/ Rue du Montpensier

Matérialisation d'un stop au croisement Route de Mons/ Rue du Montpensier et installation d'îlots de ralentissement.

- Vieille Route de Mons

Création d'un cheminement piéton

- Chemin de la Veillère

Réfection du chemin

Préserver notre patrimoine bâti

- Réfection des ouvrants de nos bâtiments publics

- Réfection des toitures de la Sacristie de l'Eglise de Donnemarie et de la Tourelle Boulevard d'Haussonville entre autres.

Prévention routière pour la sécurité de tous !

- Prochainement Installation de 6 radars pédagogique solaires

Informers, sensibiliser les automobilistes et les inciter à respecter les limitations de vitesse pour une cohabitation harmonieuse entre tous les usagers de la route et les riverains .

Installation sur les entrées de villes : avenue de Champabon, rue de la Libération, Route de Mons, Vieille route de Mons, route de Provins, rue de Sigy.



RAPPELS RÉGLEMENTAIRES POUR FAVORISER LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE !



Nuisances sonores

Les bruits provenant des travaux de bricolage, de jardinage et d'activités professionnelles ou domestiques, réalisés par ou pour les particuliers, sont soumis à des horaires précis afin de préserver la qualité de vie de chacun.

Les horaires à respecter :

Du lundi au vendredi : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00

Le samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00

Les dimanche et jours fériés : 10h00 - 12h00

Pour le bien-être de tous, veillons à respecter ces créneaux et à limiter les nuisances sonores.

Merci pour votre civisme et votre respect du voisinage !

Déjections canines

Notre village est beau! il est dommage que l'attention soit attirée par des crottes de chiens sur les trottoirs et les espaces verts.

Il est bon de rappeler ce que la loi dit : "tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal".

Lorsque vous vous promenez dans la rue avec votre animal, conservez toujours des sacs plastiques dans votre poche. Lorsque l'animal fait ses besoins, sortez votre sac plastique, ramassez la crotte, retournez le sac sur lui-même, faites un nœud puis jetez-le à la poubelle la plus proche.

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir vivre notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique. En quelques leçons, maîtres et chiens peuvent adopter un comportement citoyen !



Frelons asiatiques

Lutte contre l'envahisseur mais prudence ! Se nourrissant de fruits et d'insectes, le frelon asiatique est responsable de la destruction d'un bon nombre d'abeilles sans défense face à ce prédateur. Mais il peut également s'attaquer à l'homme, ce qui rend particulièrement vulnérables les personnes allergiques qui, exposées à une seule pique, peuvent développer un choc anaphylactique. Connaître leur cycle de vie permet de définir les meilleures périodes pour tenter de s'en débarrasser : au début du printemps, quand les nids sont encore bien visibles dans la cime des arbres et que la reine commence à se réveiller, ou bien à la fin de l'automne, avant l'hibernation de cette dernière. Pour détruire ces prédateurs, vous pouvez fabriquer un piège à base de deux demi-bouteilles en plastique coupées et dont l'une est retournée dans l'autre. La solution miracle afin de les attirer et les noyer est à base d'un volume de bière pour un demi-volume de sirop (cassis ou grenadine) et un demi-volume de vin blanc. Si vous repérez en plus un nid à proximité, alors n'hésitez pas et contacter un professionnel spécialisé. Surtout, n'essayez pas d'intervenir !

CHENILLES PROCESSIONNAIRES - JUIN

Période d'édition : Juin

Pose des pièges pour les processionnaires du pin

C'est le moment de poser des pièges pour capturer les mâles adultes de processionnaires du pin. En effet, les papillons mâles peuvent être attirés et capturés par un piège dans lequel on place une substance de synthèse qui imite l'odeur sexuelle (phéromone) sécrétée par les femelles pour attirer les mâles. Ces pièges permettent de capturer les mâles qui ne peuvent alors plus se reproduire mais ils sont complètement inoffensifs pour le reste des insectes. La phéromone sexuelle utilisée est très volatile et se repend sur une centaine de mètres autour des pièges. Les pièges sont des pièges dits « à entonnoir », ils se suspendent sur une grosse branche à 2-3 mètres de hauteur. Il convient de vider les pièges tous les quinze jours et de changer la capsule renfermant la phéromone tous les 2 mois.



Période d'édition : Juin

Brûlage des nids de processionnaires du chêne

Au mois de juin, les chenilles urticantes de processionnaires du chêne se regroupent dans des nids qu'elles tissent avec des fils de soie. Ces nids peuvent atteindre plusieurs dizaines de centimètres de diamètre. Ils sont plaqués sur l'écorce du tronc et des branches. Ces cocons, ainsi que les chenilles et les peaux qu'elles laissent lorsqu'elles muent sont urticants. Pour limiter au maximum la présence de poils urticants, on peut brûler les nids directement sur l'arbre. Confiez cette opération à un professionnel qui aura le matériel pour monter en toute sécurité dans l'arbre et aura l'équipement nécessaire pour se protéger des urtications.

Les contacts et sites utiles :

Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) 10, rue du Séminaire, 94 516 Rungis cedex : ornement.fredonidf@wanadoo.fr et <http://www.fredonidf.com>

L'annuaire internet des professionnels « France Chenilles » <http://www.chenilles-processionnaires.fr/>

L'Agence Régionale de Santé / Délégation Territoriale de Seine et Marne dd77-sante-environnement@sante.gouv.fr (Service Contrôle et Sécurité Sanitaires des Milieux)

La Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt / Service régional de l'alimentation : sral.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

RENFORCEMENT DE L'OFFRE MEDICALE SUR LA COMMUNE

Les efforts de la Municipalité ont enfin porté leurs fruits. 2 médecins généralistes libérales et une infirmière en pratique avancée proposent de nouveaux créneaux de consultations au pôle médical Rue René Cassin.

Afin de mener au mieux ces installations qui permettent de sécuriser les administrés et les acteurs locaux médicaux et paramédicaux, le Maire Sandrine Sosinski, a pris la décision de faire acquérir par notre commune le matériel nécessaire et indispensable. Grâce à une gestion maîtrisée de notre budget communal, ces investissements sont raisonnables et absorbables sans difficulté.

Ce renforcement de l'offre est la première étape vers d'autres installations.



Questions au Dr Marion THEVENOT

La venue de nouveaux praticiens va-t-elle permettre aux Donnemaritains qui en ont besoin de retrouver un médecin traitant ?

L'arrivée de nouveaux praticiens à Donnemarie-Dontilly représente une avancée significative pour améliorer l'accès aux soins dans la commune. Cette initiative vise à répondre à la demande croissante de la population en matière de santé, notamment pour ceux qui sont actuellement sans médecin traitant.

En collaboration avec le Dr Marion BERREBI, nous avons mis en place une organisation visant à renforcer l'offre de soins à Donnemarie-Dontilly. Toutes deux exerçant actuellement à la Maison de Santé du Provinois à Provins, nous assurerons des consultations une journée par semaine, en alternance, au sein de la commune. Cette organisation permettra aux habitants de bénéficier d'une prise en charge médicale régulière, tout en maintenant la continuité des soins à Provins.

Cette collaboration entre les professionnels de santé de Provins et la commune de Donnemarie-Dontilly illustre une volonté commune de répondre aux besoins de la population locale. Elle s'inscrit dans une démarche plus large visant à renforcer l'attractivité médicale du territoire et à garantir un accès équitable aux soins pour tous.

Dans la mesure du possible, nous pourrions accueillir de nouveaux patients en tant que médecins traitants. Cette capacité dépendra de nos disponibilités et de l'organisation mise en place pour assurer une prise en charge optimale de chaque patient.



Questions au Dr Marion THEVENOT

Quelles perspectives de développement du pôle médical pouvez-vous aider à mettre en place?

Le développement du pôle médical de Donnemarie-Dontilly représente une opportunité majeure pour renforcer durablement l'offre de soins dans notre commune. En tant que médecins généralistes installées à proximité immédiate, le Dr Marion Berrebi et moi-même, sommes pleinement engagées dans cette dynamique territoriale. Notre proximité géographique facilite notre implication : elle nous permet d'envisager une présence régulière au sein du pôle médical, contribuant ainsi à créer une activité sur place et à rendre ce lieu plus attractif pour d'autres professionnels de santé.

Ce pôle médical, en regroupant plusieurs professionnels de santé, favorise une approche pluriprofessionnelle de la prise en charge. Cette collaboration permet des échanges de pratiques, une meilleure orientation des patients, et une complémentarité des compétences – autant d'atouts qui rendent l'exercice plus fluide, plus humain et plus durable, notamment en milieu rural.

Nous travaillons également à l'accueil de docteurs juniors à partir de novembre 2026. Offrir à ces internes un environnement pluriprofessionnel comme celui du pôle de Donnemarie-Dontilly constitue un levier puissant pour leur donner envie de s'installer sur le territoire.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une vision à long terme : celle de pérenniser l'activité médicale sur notre territoire et de garantir une offre de soins continue et de qualité pour nos patients.



Informations complémentaires

La prise de rendez-vous se fera directement auprès de l'assistante médicale des Dr THEVENOT et Dr BERREBI, au pôle de santé situé au 2 rue René Cassin.

Il n'y a pas de liste d'attente en Mairie.



Groupement d'achats

Afin de favoriser votre pouvoir d'achat et simplifier vos démarches, un groupement d'achats est mis en place pour les combustibles.

Un formulaire vous sera très prochainement adressé pour vous en expliquer les modalités de fonctionnement.

INAUGURATION DE LA NOUVELLE CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS : LA COMMUNE ASSUME SON RÔLE DE CENTRALITÉ POUR LA SÉCURITÉ DU TERRITOIRE !

Outil majeur au service de la sécurité de tous les citoyens, la nouvelle caserne des Sapeurs-Pompiers a été inaugurée le 18 mars dernier en présence de toutes les autorités civiles et militaires.



Crédit photo-Alain Humbert-communication SDIS77

Dotée d'un équipement moderne et d'espaces dignes de l'accueil de nos Sapeurs-Pompiers professionnels et volontaires, la caserne est le fruit d'un partenariat entre la commune et le Conseil Départemental de Seine-et-Marne. Les crédits de construction ont été sanctuarisés en 2015 sous l'impulsion du Président Jean-Jacques Barbaux à la demande des conseillers départementaux du canton, Sandrine Sosinski et Olivier Lavenka.

Madame le Maire et son équipe municipale ont mobilisé les crédits communaux à hauteur de 260.000 euros pour finaliser les opérations de réseaux nécessaires à la vie quotidienne de la caserne.

Ancien chef-lieu de canton, notre commune demeure un bassin de vie pour les communes alentours. Dans ses discours lors de la pose de la première pierre en mai 2023 et lors de l'inauguration en mars dernier, Madame le Maire a rappelé le rôle de centralité de notre commune et la nécessité de boucler le financement pour la finalisation de la caserne.

La nouvelle caserne permet également le développement de différents projets dont la classe engagée.

Merci au Conseil Départemental et aux Donnemaritains pour les efforts financiers consentis !



Quelques informations sur cette caserne dont le Lieutenant David POLART est à la tête

- Mise en service opérationnelle du CIS en juillet 2024
- 8 sapeurs-pompiers professionnels et 36 volontaires
- Près de 700 interventions réalisées en 2024
- Une section de jeunes sapeurs-pompiers

RETOUR EN IMAGES SUR LA VIE DE LA COMMUNE

Les vœux du Maire



Chorale du Collège du Montois



Alexi Marques Rodrigues

Les cafés Culturels



Madame Claudine SURET-CANALE
La biodiversité dans l'art



Monsieur Jean-Luc LELEU
Parcours d'un auteur donnemaritain



Monsieur Stéphane VALLET
Présentation de l'ouvrage
"Coup d'œil sur le passé"

Les soirées thématiques



Karaoke de la Saint-Valentin



Saint Patrick



Soirée Caraïbéenne

Nos amis les animaux



Cani-rando à gauche et
parcours d'agility à
droite



RETOUR EN IMAGES SUR LA VIE DE LA COMMUNE

Les Commémorations



Cessez-le-feu du
19 mars 1962



Honneur aux aviateurs
britanniques et
canadien le 4 mai



Honneur aux
Donnemaritains morts
pour la France le 8 mai

Les mardis de la vie - Cycle famille



Projections des films :

- *C'est quoi cette mamie?!* pour la fête des grands-mères
- *Alice au pays des merveilles* pour Pâques
- *Bad Moms* pour la fête des mères

Les festivités



Carnaval en Bassée-Montois



Fête de printemps



Chasse aux oeufs de Pâques

Les autres rendez-vous



Tournois de l'Association
Tennis de Table



Very MathsT rip



Réunion des anciens élèves



Matches du Football club
Donnemarie-Dontilly



Cross des Jeunes
sapeurs-pompiers de
Seine-et-Marne



Tournois de l'Amicale
Bouliste du Montois



Concert de l'École de
Musique Montois-Bassée



Bourse aux livres
organisée par les
parents d'élèves du
Collège du Montois



Tournois du Karaté club

Le coin des écoles

Des travaux prévus à court terme pour la sécurité des nos élèves de l'école élémentaire :

- Surélévation du grillage et du portail de la petite cours
- Pose de brise vues sur le portail côté parking
- Installation d'une alarme spécifique en cas d'intrusion

Des travaux pour une école où il fait bon vivre :

- Mise en peinture de deux classes pour un cadre d'apprentissage agréable
- Aménagements de l'accès à la maison des parents pour un soutien à Anim'Ecole
- Installation de bancs de l'amitié pour favoriser l'inclusion de tous les enfants
- Réfection du bureau de la directrice et de la salle de réunion de l'école maternelle

Une jeunesse engagée

La classe engagée, fruit d'un partenariat exceptionnel entre le Collège du Montois et la caserne des sapeurs-pompiers de Donnemarie-Dontilly, réunit plusieurs élèves de 4ème qui ont démontré leur volonté d'exercer un engagement citoyen.

Madame le Maire et le Conseil Municipal félicitent tous ces jeunes qui se dévouent.

Une jeunesse considérée !

Le Club Jeunes animé par Hugo Thiery propose des animations et sorties gratuites sur inscription. Activités ludiques et pédagogiques sont au rendez-vous.

En parallèle des Chantiers Jeunes Citoyens Donnemaritains et des jobs d'été qui permettent à nos jeunes d'avoir une première expérience du monde du travail, nous préparons deux outils au service des jeunes : le passeport pour la réussite et le passeport pour l'engagement civique.

Si votre enfant a entre 11 et 18 ans ou si vous avez entre 18 et 25 ans et que vous êtes intéressé, n'hésitez pas contacter le Club Jeunes par mail à : clubjeunesdd@gmail.com

Un Bel-Âge choyé !

Afin de lutter contre l'isolement de nos aînés, Hugo vient à leur rencontre et organise des activités et sorties intergénérationnelles.

Vous avez 65 ans et plus et êtes intéressés, contactez le par mail, à : belagedd@gmail.com



Hugo Thiery, animateur des clubs jeunes et bel-âge

PÔLE JEUNESSE-BEL ÂGE-INCLUSION

3ème édition des journées de l'inclusion "différent comme tout le monde"

CREATIONADE et la commune de Donnemarie-Dontilly ont organisé la 3^e Journée de l'inclusion, « différent comme tout le monde » le 15 Mars 2025 au gymnase de la communauté de communes Bassée-Montois.

Les participants ont pu se mettre à la place des personnes en situation de handicap, et aussi partager un moment avec eux pour faire évoluer l'inclusion au quotidien.

Au programme, différents ateliers culturels, artistiques et sportifs ont permis à tous les participants de se parler, d'échanger et de se comprendre malgré les différences.

« Tout au long de l'après-midi, nous avons proposé des ateliers adaptés aux personnes à mobilité réduite et autres handicaps permettant à tous de s'exprimer, d'aller vers l'autre, se rencontrer, partager ».

A travers ces propositions d'activité, nous essayons de sensibiliser les visiteurs(euses) aux différents handicaps : il n'y a pas d'ordre pour se présenter à tel ou tel atelier, on peut passer de l'un à l'autre en toute liberté.

Cette déambulation nous invitait à passer d'un atelier à l'autre, nous invitait à nous laisser surprendre. Oser exprimer ses projets personnels en utilisant les mots et/ou le dessin, découvrir les couleurs, à travers le « yiack », et leurs impacts sur notre vie, s'initier à la respiration profonde avec « balad'en soi », pour aller chercher son bien-être intérieur, découvrir textes, images humoristiques, peintures et photos sur les grilles d'exposition.

Pour le côté sportif, les participants ont pu s'initier au parcours en fauteuil, au mini-golf, au cécifoot, à la sarbacane, au curling, à l'escrime et aussi à la boccia, qui est un sport de boules apparenté à la pétanque. Les enfants, les adultes se sont mesurés à eux-mêmes et aux autres dans la bonne humeur.

D'autres ateliers ; l'outil informatique avec « Ordibus » et ses comparses, l'éducation aux écrans, sous forme de panneaux explicatifs, du modélisme, avec la fabrication sur place de petits avions, des sessions développant les sens tels le toucher et l'odorat, étaient aussi au programme de l'après-midi. Que se cache-t-il derrière le rideau ? un parcours des sens ! La bibliothèque « Aimé Césaire » de la commune était également présente avec différentes mallettes, empruntées à la médiathèque départementale, permettant aux lecteurs de découvrir les livres, les histoires à travers le toucher et aussi de s'initier au braille.

« L'objectif de cette journée est de sensibiliser aux différents handicaps, de trouver des chemins pour l'inclusion et surtout de développer ensemble des idées pour y parvenir ».

Remerciements à Madame Sosinski ; Maire de Donnemarie-Dontilly, Madame Buot-Lefèvre ; Adjointe, Xavier Grenat ; membre du Conseil Municipal, le secrétariat de la Mairie, les différents partenaires : Esprit qui Clic (Julien et Julien), A.P.I.H (Eric et Annie), bibliothèque municipale Aimé Césaire de Donnemarie (Angélique), A.X.E Formation Insertion (Virginie), Club Aéromodélisme Chatenay (François), Ballade en Soi (Patrizia), association P (Pavlina), les bénévoles de CREATIONADE (Adélaïde, Aline, Colette, Elise, Elodie, Jeannine, Josette, Yolande, Alexandre, Gilles, Pierre, Régis) qui ont grandement contribué à la réussite de cette Journée.



Vous pouvez retrouver l'intégralité de la journée sur le lien youtube :

<https://youtu.be/2tYlpBbQ7hk>



Située sur la butte Saint-Pierre, notre bibliothèque Aimé Césaire vous ouvre ses portes avec un large choix de lectures, CD, DVD aux jours et horaires suivants : mardi/mercredi/vendredi : 15h-18h, mercredi /samedi : 10h-12h

Qu'est-ce qu'une bibliothèque ?

Origine des bibliothèques

Les bibliothèques ont commencé à exister dès l'apparition de l'écriture (3400 avant J-C en Mésopotamie). Elles servaient à conserver et transmettre les savoirs.

En France, François 1^{er} crée la bibliothèque royale en 1536. Elle devient après la révolution la Bibliothèque nationale où chaque éditeur doit aujourd'hui déposer un exemplaire de chaque titre édité. Les bibliothèques municipales sont créées à partir de 1803 pour gérer des documents confisqués par les révolutionnaires aux établissements religieux.

La bibliothèque de Donnemarie-Dontilly

Créée par des bénévoles en 1985, la bibliothèque a évolué à partir de 2006 avec l'emploi d'un personnel salarié et un déménagement, en 2007, dans un espace plus grand, Butte Saint-Pierre, près de l'Ecole Maternelle. Depuis cette date, un partenariat permanent avec la Médiathèque Départementale de Seine-et-Marne permet, aux personnes fréquentant le lieu, de bénéficier de différents supports (livres, CD, DVD) renouvelés régulièrement. Des expositions et du matériel tels que des Tapis Narratifs, des Kamishibais peuvent y être également empruntés...Le personnel, salarié et bénévoles, a également accès à toutes les formations nécessaires à la bonne dynamique de la bibliothèque.

Les élèves des 2 écoles (Maternelle et Élémentaire) sont accueillis mensuellement pour assister à des lectures et participer à des ateliers leur permettant de découvrir l'univers de la bibliothèque et s'appropriier le lieu. Chacun repartant avec un livre de son choix.



Lecture du conte de Kenji MIYAZAWA « Le Bois des Loups, le Bois du panier et le Bois des Voleurs » illustré et présenté par Noriko QUENOT sous forme de Kamishibai incluant 26 planches de dessins et 6 planches transparentes.

(Date à préciser) à 9h15

Gratuit, sur réservation. A partir de 4 ans

Bibliothèque Municipale Aimé Césaire, Butte Saint-Pierre, Sente Aimé Césaire 77520 Donnemarie-Dontilly

Bibliotheque.donnemarie@orange.fr / 01.60.58.44.60

<https://donnemarie-dontilly.bibli.fr/index.php?database=donnemarie>



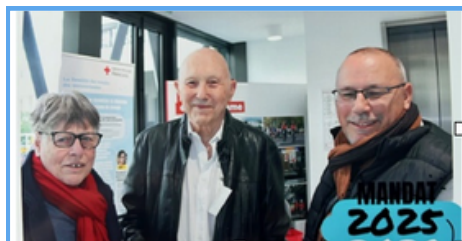
Unité Locale Croix-Rouge de DONNEMARIE DONTILLY. Année d'élections.

Mandat 2025 - 2029 : une nouvelle page s'ouvre pour notre Unité Locale. Débuter un mandat est une aventure passionnante, mais aussi exigeante. L'investissement de chacun est indispensable pour réussir en équipe. Avec la reprise de l'ancien canton de Bray-Sur-Seine, nous avons à gérer 42 communes. L'éloignement de certaines, le manque de mobilité, le nombre de bénévoles, nous conduit à repenser notre fonctionnement afin d'intervenir où nous sommes sollicités. C'est un grand défi, que l'équipe Croix-Rouge doit relever collectivement, cependant sans vous aboutir sera difficile. **Aidez-nous ou rejoignez-nous. MERCI.**

Résultats du bureau pour l'Unité locale : Président Patrick MENEZ, secrétaire Brigitte TOUZARD, Trésorier André DUPUIS, secrétaire adjointe Marie-Christine LAMY, Nathalie BARRAY, Nadine RODRIGUEZ et Nina PETIT.

DELEGATION TERRITORIALE 77 : Madame Monique DELESSARD est élue à la fonction de présidente.

Toutes nos félicitations



"Nous mènerons ce nouveau mandat 2025 - 2029 avec ambition et détermination!"

Sortie annuelle : **En juillet**, nous prendrons la direction du **Lumigny Safari Reserve** permettant aux bénéficiaires de rencontrer plus de 600 animaux, dont des grands félins et des petits singes, dans leur habitat naturel.

C'est une des actions constituant la raison d'être de la Croix-Rouge. La Croix-Rouge française agit pour protéger et relever sans condition, les personnes en situation de vulnérabilité et construire avec elles leur résilience.

Suivez-nous sur la page Facebook de l'U.L. Croix-Rouge Donnemarie-Dontilly

Merci aux donateurs. Merci aux bénévoles.

33 rue des Fossés 77520 Donnemarie-Dontilly

CHŒUR DU MONTOIS ET DU PROVINOIS

Cinq concerts notoires, et une messe !

Depuis un an, notre chef Fabrice Santonetti nous a préparé, avec notre pianiste Colette Caurier, à briller dans une série de cinq grands concerts, en partenariat avec le Chœur Val Maubuée de Noisiel dirigé par Cyril Arnaud-Chatelier, l'Orchestre Symphonique En Résonance (O.S.E.R.) dirigé par Frédéric Baudry, et 4 solistes. Le programme comprend deux œuvres majeures du répertoire classique : les Vêpres solennelles d'un confesseur de W-A Mozart (1780), et la Symphonie n°9 de Ludwig von Beethoven (1824), dont les solistes et le chœur chantent au 4^{ème} mouvement : l'Ode à la joie de Schiller, dont s'inspire l'hymne européen.

Lors du premier concert - très apprécié - au gymnase Amélie Le Fur de Coubert le 22 mars, offert par la CC Brie des Rivières et Châteaux, l'association Hors Champ présentait autour de la salle une exposition photo « Modulation chromatique », doublée d'une projection vidéo en fond de scène pendant la symphonie n°9, créée par Philippe Do, où les ressentis - visuel des images et sonore de la musique - se conjuguèrent pour enrichir l'imaginaire.

Le 2^{ème} concert fut donné le 29 mars au Grand Théâtre de Provins, devant une salle comble et un public enthousiaste.



En première partie, Fabrice dirige les Vêpres solennelles de Mozart

Les 3 concerts suivants ont eu lieu : le 8 mai à 16h00 au château de Fontainebleau, le 25 mai à 19h00 à la Ferme du Buisson de Noisiel, et le 6 juin à 20h30 salle Safran de Brie-Comte-Robert.

Nous aurons aussi le grand honneur de chanter la messe télévisée de France 2 le 5 octobre à St Ayoul de Provins.

Amateurs : nous recrutons toujours, surtout des ténors.

Contact : Elodie Faas, Présidente, 06 82 26 81 70.



Mode estival activé pour l'école de musique !

La belle saison est arrivée et la musique résonne dans nos villages, grâce aux apprentis-musiciens et à la Fanfare du Coin.

Voici l'agenda des prochains rendez-vous, tout près de chez vous...

Dimanche 1^{er} juin à partir de 10 h : la Fanfare du Coin anime le vide-grenier de Cessoy-en-Montois.

Lundi 16 juin de 19 h 00 à 20 h 30 : L'ensemble vocal des Contrasté.es de Donnemarie-Dontilly et l'ensemble vocal Chœurs à Bray se rassemblent pour un concert à l'église de Sigy, dans le cadre de la semaine « Musique en Bassée-Montois ».

Mercredi 18 juin de 14 h 00 à 17 h 00 : Music'Halles - petit orchestre éphémère.

Atelier gratuit ouvert aux enfants du CE2 au CM2. Rendez-vous 14 h 30 à l'école de musique, puis rassemblement à 16 h 30 sous la halle pour un mini-concert !

Samedi 21 juin de 17 h 00 à 20 h 00 : Fête de la musique, Place des Jeux.

Un programme musical festif, avec la participation de VocaKids, Danse aux Deux Fleuves, les Angel's, le Réveil du Montois et la Fanfare du Coin.

Dimanche 29 juin de 11 h 00 à 12 h 00 : Audition de fin d'année, au cloître (rue de l'église) proposé par les élèves des pratiques individuelles.

En espérant vous voir nombreux, nous vous souhaitons un harmonieux été !





Durant la saison scolaire, le foyer rural de Donnemarie-Dontilly vous propose différentes activités, pour les jeunes et les adultes :

Éveil corporel : de 3 à 5 ans, le mercredi de 14 h à 15 h, à la salle polyvalente

Danse modern jazz : Dès 6 ans, le mercredi à partir de 15 h, selon âge, à la salle polyvalente

Dessin peinture : le mercredi à partir de 15 h, au foyer communal, rue de l'église – Enfants et adultes

Danse Country à la salle du filoir, place des Jeux. Le mercredi 19 h 30 -20 h 30 (débutants niveau 1) 20 h 30-21 h 30 (novices niveau 2)

Le jeudi 19 h-30 - 21 h 30 (intermédiaires niveau 3 et danses vintage niveaux 2 et 3)

Yoga : le lundi, 18h-19h15 ou 19h30-20h45, à la salle du filoir, le mardi de 17 h 30 à 18 h 45 à St Hilliers

Yoga sur chaise : le lundi de 9h30 à 10h30, à la salle du filoir, place des jeux

Yoga enfants : le jeudi de 18 h à 18 h 45 (3-5 ans) et de 19 h à 20 h (10-14 ans), et le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30 (6-9 ans) au 1er étage du gymnase

Théâtre : le mercredi de 16 h 30 à 17 h 30 (7-12 ans) et de 17 h 30 à 19 h (ados et adultes), à la salle du filoir, place des jeux et le mardi de 19 h à 20 h 30, à la salle polyvalente.



La brocante aura lieu le dimanche 7 septembre, dans les rues du centre-ville.

Inscriptions à partir du 21 juillet. (les habitants et commerçants résidant dans les rues concernées par la brocante et souhaitant exposer devant chez eux, devront s'inscrire obligatoirement entre le 2 juin et le 30 juin

Date limite d'inscription : mercredi 3 septembre



Le Foyer Rural sera fermé du 5 juillet au 20 juillet

Plus d'informations sur notre site : www.foyrural77520.fr

Mail : foyrural77520@gmail.com

Téléphone : 0782955013

Adresse : 1 rue Cottereau 1ER étage Mairie 77520 Donnemarie-Dontilly



Espace de Vie Sociale (E.V.S) l'association Familles Rurales Trait d'Union Montois Bassée a pour objectif de créer des liens et de la solidarité entre tous les habitants de Donnemarie-Dontilly ainsi que ceux de la Communauté de Communes Montois-Bassée.

Venez découvrir les nombreux ateliers du lundi au vendredi : La Farandole (Atelier Peinture), Ateliers créatifs (floral, macramé, mosaïque, couture, crochet, broderie...), Atelier Mémoire, Café Partagé.

- Adhérente au réseau Parentalité, l'association, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, la MSA, et des professionnels, propose tout au long de l'année, des actions collectives gratuites pour toutes les familles, sur diverses thématiques : atelier parent/enfant jardinage, ciné-débat, café des parents.

- Point Médiation Numérique et Point CAF, le lundi et mardi matin, jeudi matin en itinérance, jeudi après-midi 1 semaine sur 2. Accompagnement gratuit aux démarches administratives et à l'utilisation des outils numériques.

Vous souhaitez travailler dans l'Animation : 1 session BAFA sera proposée sur la commune de Donnemarie-Dontilly : **BAFA Formation générale du 16/08 au 23/08/2025**

- **Animations à venir :**

- Sortie organisée au **Château fort de Guédelon** le Samedi 05 Juillet 2025
- **Forum Prévention Santé et Bien-être** le Samedi 13 Septembre de 11h à 18h au gymnase de Donnemarie-Dontilly.
- **Stage « Initiation au Numérique »** : session de 8 séances de 2h à partir du 16 Septembre 2025.

Inscription et renseignement :

Familles Rurales Trait d'Union Montois Bassée

Espace Social Municipal au 2, rue Cottereau 77520 Donnemarie-Dontilly

Courriel : trait-montois@orange.fr

Tél : 06 28 09 00 79

Facebook : Trait d'Union Montois Bassée



Par Stéphane LATOUR, Président de l'ATT Montois

Fondée en 2004, l'Association de Tennis de Table Montoise célèbre cette année ses 20 ans. Deux décennies d'efforts, de progression, de rencontres humaines et de belles réussites sportives, portées par une même passion : le tennis de table.

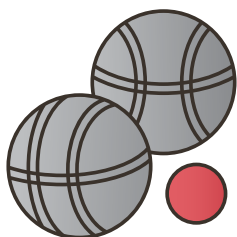
Notre club, ancré à Donnemarie-Dontilly, accueille aujourd'hui aussi bien des joueurs en loisir que des compétiteurs engagés. Trois équipes participent au championnat fédéral FFTT, et depuis cette saison, un entraîneur numéroté français intervient deux fois par mois pour accompagner nos licenciés les plus investis dans leur progression. Ce choix ambitieux, que nous assumons pleinement, repose également sur l'engagement de chacun à travers l'acquisition d'une licence annuelle.

Un moment fort s'annonce pour notre club : les 7 et 8 juin 2025, cinq équipes de l'ATT Montois participeront au Critérium National 2025 de la FNSMR (Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural), organisé cette année en Seine-et-Marne, sur les communes de Mouroux et Faremoutiers. Nos pongistes défendront nos couleurs dans cinq catégories : Élite, Promotions, Évolution, Jeunes et Féminines. Une présence rare à ce niveau, reflet de l'engagement et de l'esprit d'équipe qui animent notre association.

Au-delà des performances, notre club défend des valeurs fortes : exigence, transmission, convivialité. Chaque mardi et vendredi soir, le gymnase de Donnemarie-Dontilly accueille nos séances d'entraînement, ouvertes à toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir ou redécouvrir le tennis de table dans un cadre structuré, dynamique et bienveillant.

L'ATT Montois est toujours à la recherche de nouveaux licenciés. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Stéphane LATOUR au 06 08 87 75 61.

Pongistiquement,



L'amicale bouliste du montois continue ses activités en organisant des concours qui ont repris au mois de mars par un concours disputé en doublette , La victoire est revenue à messieurs BRETON Yves /MAIRE Michel- 48 PARTICIPANTS

LE 06 avril concours à la mêlée tournante 32 joueurs , concours remporté par Mr GENON Fabrice devant MATHIEU Franck

le 21 avril concours ouvert à tous : 30 équipes, les deux finalistes se sont partagés les gains de la finale

le 11 mai 46 participants , victoire de Mr SOSINSKI Jean-jacques /COBINOT Jean luc

Les prochains concours du mois de juin sont prévus les 1 er JUIN, 9 JUIN, 21 JUIN et 29 JUIN

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :06.71.88.25.97



Bien vieillir chez soi : le SSIAD évolue pour mieux vous accompagner

Parce que le maintien à domicile est souvent un souhait cher aux personnes âgées et à celles en situation de handicap, le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) apporte une aide précieuse au quotidien sur prescription médicale. Notre équipe d'aides-soignants se déplace dans les cantons de Nangis, Donnemarie-Dontilly et Bray Sur Seine pour offrir des soins infirmiers, d'hygiène et de confort, et un soutien dans les actes essentiels de la vie. Nous accompagnons aujourd'hui jusqu'à 88 personnes, avec pour objectif de préserver leur autonomie et leur bien-être au sein de leur foyer.

Pour répondre toujours mieux à vos besoins, une évolution importante se profile : dès le 1er janvier 2026, le SSIAD deviendra le Service Autonomie A Domicile (SAD). Ce regroupement avec les Services d'Aide A Domicile ADMR de Centre Brie de Nangis et de Bray Sur Seine permettra une coordination optimale des services. Vous bénéficierez ainsi d'une réponse globale et personnalisée, incluant l'aide à la vie quotidienne, des soins adaptés, des actions de prévention de la perte d'autonomie et un soutien précieux pour les proches aidants.

Nous savons combien l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés nécessite une expertise spécifique. C'est pourquoi notre Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA), intervenant sur prescription médicale après une consultation mémoire, propose un accompagnement personnalisé et adapté. Notre approche vise à améliorer la qualité de vie des patients et à soutenir leurs familles face aux défis de cette maladie.

Notre priorité est de vous offrir, près de chez vous, un service de qualité, humain et adapté à vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou pour évaluer ensemble comment nous pouvons vous accompagner.

Le SAD de l'Auxence est joignable au 01 60 67 30 87 du lundi au vendredi de 9h à 17h ou par mail à admr.ssiadauxence@fed77.admr.org.

Service de Soins Infirmiers à Domicile de l'Auxence
3, Rue Radepont
77520 DONNEMARIE-DONTILLY
☎ 01.60.67.30.87
admr.ssiadauxence@fed77.admr.org



Une majorité mobilisée et efficace !

Grâce à une détermination sans faille et un travail constant, nous tenons nos engagements : garantir votre santé, votre sérénité et votre pouvoir d'achat.

L'arrivée de praticiens médicaux sur la commune, d'un second policier municipal et la gestion saine de notre budget le prouvent !

Autour de Madame le Maire Sandrine SOSINSKI, nous poursuivons nos efforts d'investissement !

Pour la majorité municipale

Séverine MASSON

Conseillère municipale déléguée à la communication et au bien-être animal

Madame, Monsieur,

Depuis quelques mois, les **Conseillers municipaux de l'opposition** ont fait le choix d'imprimer à leur frais et de distribuer **Le Bulletin de l'Opposition**.

Vous y trouverez des informations concernant les décisions du Conseil municipal et des points de situation sur les dossiers sensibles : la vérité sur la présence médicale, la déchèterie, La Poste, le développement du commerce, des réponses à vos questions, ...

Depuis 2020, Madame la maire et quelques élus de sa majorité se sont appliqués à fragiliser l'expression municipale en détournant les objectifs d'un Conseil municipal dont le rôle essentiel est de permettre à tous les Conseiller municipaux de s'exprimer.

Une absence de débat doublé par le refus d'entendre même les questions posées par des concitoyens en fin d'un Conseil municipal.

Ceux qui s'y sont risqués ont appris à leurs dépens qu'il n'est pas bon de contrarier certains élus.

Vous souhaitez de la transparence, de l'échange, rejoignez-nous sur notre page Facebook

Donnemarie-Dontilly C'est vous !

Pour nous écrire : DDCvous@orange.fr



Vos conseillers municipaux de l'opposition : H. Beaussard, C. Bonvarlet, L. Chaboche, C. Lefebvre, J. Oger, G. Monpoix, S. Rossière-Rollin.

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

Juin

- Mercredi 18 juin : Commémoration de l'appel du Général de Gaulle
- Samedi 21 juin et Dimanche 22 juin : Fête de la musique

Juillet

- Dimanche 13 juillet : Repas républicain et retraite aux flambeaux
- Lundi 14 juillet : Jeux sur la Butte Saint-Pierre à partir de 14h

Août

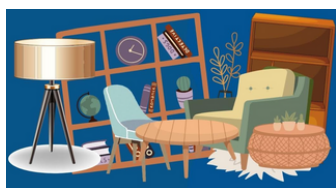
- Vendredi 29 août : Donnemarie à la bougie

À partir du vendredi 4 juillet, nous vous donnons rendez-vous pour les vendredis de Donnemarie. Le programme vous sera communiqué ultérieurement.

PLANNING DES RAMASSAGES

Les agents des services techniques effectueront le ramassage des encombrants aux dates suivantes :

- 16 juin 2025
- 21 juillet 2025
- 18 août 2025
- 15 septembre 2025
- 20 octobre 2025
- 17 novembre 2025
- 22 décembre 2025



Tout doit-être sorti au maximum la veille avant la date de ramassage prévue et ne doit pas dépasser 1M3 par foyer. Pour rappel, voici la liste des objets qui ne peuvent être déposés :

- Tous les déchets de + de 2 mètres de long et/ou + de 50 kg
- Matelas, canapé, autres meubles non démontés
- Cartons, déblais et gravas, décombres et débris
- Faïencerie (wc, lavabo ...)
- Fils de fer, barbelés et grillages, roues et pneus
- Déchets spéciaux, liquides toxiques du type huile de vidange, pots de peinture, solvants etc..., y compris les bidons vides

Les agents des services techniques effectueront le ramassage des déchets verts aux dates suivantes :

- 27 juin 2025
- 25 juillet 2025
- 22 août 2025
- 26 septembre 2025
- 31 octobre 2025
- 21 novembre 2025



Tout doit-être sorti au maximum la veille avant la date de ramassage prévue et ne doit pas dépasser trois sacs de 110 litres maximum par foyer.

Pour rappel, il est nécessaire de s'inscrire en Mairie avant chaque ramassage au 01.64.60.21.80

Autonomie, Maintien à domicile

Téléassistance 77 est un service proposé par le Département aux personnes âgées ou en situation de handicap pour assurer leur maintien à domicile en toute sécurité. Il offre aux abonnés Téléassistance77 la possibilité d'entrer en relation directe avec un conseiller via une station d'écoute toute l'année, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. En cas de chute ou de problème grave, une alerte émetteur effective est déclenchée, à tout moment du jour ou de la nuit.

Comment s'abonner au service ?

Pour s'abonner au service de téléassistance, vous pouvez retirer un dossier de souscription dans l'un des lieux ci-dessous :

- au centre communal d'action sociale de votre mairie,
- dans l'un des pôles territoriaux d'autonomie (PAT) du Département,
- dans l'une des maisons départementales des solidarités (MDS) du Département,

ou contacter directement Téléassistance77 par téléphone au 01.41.85.89.54 (service gratuit + prix d'un appel).



Pass culture

Qu'est ce que le pass Culture ?

Le pass Culture est la première application culturelle des jeunes de 15 à 21 ans destinée à te proposer une multitude d'offres culturelles et expériences uniques près de chez toi !

Tu as entre 15 et 17 ans ?

Tu peux profiter de la **part individuelle** via l'application pass Culture qui devient ta boussole culturelle. Elle te guide vers des sorties et des offres gratuites (expositions, spectacles, ateliers, concerts, jeux concours et bien d'autres encore) autour de toi. L'application et nos réseaux sociaux créent un média à portée de main qui te permet d'explorer toute l'actualité culturelle !

Dès tes 17 ans, bénéficie de **50 € de crédit** pour réserver des offres culturelles payantes proposées sur l'application pass Culture par nos très nombreux acteurs culturels partenaires.

Tu as 18 ans ?

À 18 ans, **un crédit de 150 €** t'est accordé sur l'application pendant 3 ans pour découvrir et réserver des **propositions culturelles** près de chez toi ainsi que des offres numériques en ligne.

Dans les mois à venir, tu pourras bénéficier d'un bonus de 50 € supplémentaires l'année de tes 18 ans, sous réserve de remplir l'une des conditions suivantes :

- Si tu es en situation de handicap : tu es éligible à ce bonus si tu perçois **l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)** ou **l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)**.
- Si tes parents (ou toi-même) remplissent certaines conditions de ressources : tu peux recevoir ce bonus si le quotient familial de ton foyer, l'année de tes 17 ans, est inférieur à un seuil défini chaque année (**plus d'informations à venir**).

Plus d'informations sur :

[www.https://pass.culture.fr/](https://pass.culture.fr/)



Carnet rose

FALOMIR CHARRIAU Leïa, le 17 décembre; TASINATO Paola, le 19 décembre; MIADANA Aloïs, le 5 avril 2025; MAHE Gabin, le 18 avril; MAHJOUB Saned, le 9 mai.

Carnet blanc

BONILLA Yohan et SAUPIC Laurence, le 10 mai; DUPRE Grégory et RUIZ Emilie, le 24 mai.

Ils nous ont quittés

RONDEAU Hélène, le 23 décembre; MEGRET Jean-Yves, le 26 décembre; RAUDENKOLB Colette, le 22 janvier 2025; TOUWECH Mohammad, le 27 janvier ; ZANARDO Hervé, le 29 janvier; MESSIN Marie-Christine, le 2 février; HODIER Roger, le 18 mars; REBOISSON Michel, le 23 mars; ROBINOT Lucette, le 9 avril.